

## Que faire pendant ton stage d'attente ?



Ca y est, c'est fini ! Te voilà diplômé ou presque. Mais, ce n'est pas le moment de te croiser les bras pour autant. Tu es aux portes de la vie active. D'ores et déjà, il est temps de t'inscrire comme demandeur d'emploi en stage d'attente dans les services de placement de ta région (FOREM-Wallonie, Actiris- Bruxelles-Capitale, ADG-Région germanophone).

### Le stage d'attente ? Petit rappel

Cette étape est obligatoire si tu souhaites bénéficier d'allocations d'attente. C'est la période entre le moment où tu t'inscris comme demandeur d'emploi et le moment où tu perçois tes premières allocations et au cours de laquelle tu vas rechercher un emploi.



## Quelles sont tes obligations pendant cette période ?

- Établir un dossier qui contient tous documents en rapport avec ta recherche d'emploi. Demande une attestation aux employeurs chez qui tu t'es présenté car tu pourrais être contrôlé par l'ONEM (Office National de l'Emploi) et devoir présenter ces documents afin de prouver ta recherche d'emploi.
- Être disponible et actif lors de ce stage.
- Répondre aux offres d'emploi convenables et aux convocations.
- Signaler tout changement de situation.

## Mais que peux-tu faire pendant cette période ?

- Réaliser un CV et des lettres de motivation.
  - Rechercher activement un emploi en :
    - Consultant les offres dans les journaux, les commerces, sur des sites Internet, dans les bureaux de l'emploi,...
    - Posant des candidatures spontanées auprès d'Agences d'Intérim, d'entreprises,....
    - Mettant ton CV en ligne via le site du FOREM, d'Actiris, d'ADG, mais également sur d'autres sites (ex : [www.selor.be](http://www.selor.be) ).
  - Effectuer une formation professionnelle ou même un stage (professionnel ou linguistique à l'étranger) ;
  - Partir 3 mois dans un pays de l'EEE\* pour chercher un emploi; etc.
- Si tu envisages l'une de ces deux dernières opportunités, pense à te renseigner auprès de ton bureau de chômage.

(\*)EEE : Espace Économique Européen

Sources : Fiche Infor Jeunes "Démarches après les études"  
Brochure "Fin d'école, faim d'emploi", Jeunes FGTB  
[www.studyrama.be](http://www.studyrama.be)

## Combien de temps dure-t-il ?

Tout dépend de ton âge lors de ton inscription:

- si tu as - de 18 ans, la durée est de 155 jours;
- si tu as 18 ans et - de 26 ans, la durée est de 233 jours;
- si tu as 26 ans et - de 30 ans, la durée est de 310 jours.

Si tu travailles comme étudiant lors de l'été qui suit la fin de tes études, alors ton stage d'attente peut-être prolongé.

Il est possible de calculer la durée de ton stage d'attente sur le site [www.onem.be](http://www.onem.be) .

## Que dois-tu faire si tu trouves un emploi ?

Par mail, téléphone ou en te rendant sur place, tu préviens le plus tôt possible le bureau de l'emploi de ton changement de situation. Évidemment, tu peux rester inscrit comme demandeur d'emploi libre afin d'obtenir un autre travail qui te correspond mieux.



### Plus d'info

[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

[www.actiris.be](http://www.actiris.be)

[www.onem.be](http://www.onem.be)

[www.adq.be](http://www.adq.be)

[www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)

070 233 444

[www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)